

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

<p>Nombre de conseillers En exercice : 14 Présent : 13 Procuration : 1 Votants : 14 Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0</p>	<p>L'an deux mille vingt-deux le sept décembre Le Conseil Municipal de Montriond (Haute-Savoie), dûment convoqué. Réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean Claude DENNE (Maire) <u>Secrétaire de séance</u> : M. COCCOZ Patrick <u>Date de convocation</u> : 2 décembre 2022</p>
<p><u>Réf</u> : 22154  <u>Objet</u> :  <b>Budget 2022 « maison funéraire »</b></p>	<p><u>Présents</u> : M. DENNE Jean – Claude - Mme MICHAUD Sonia - M. COCCOZ Patrick - M. MUFFAT Michel - Mme MICHAUD Carole - M. GAILLARD Guy - M. ROSSET André - M. BRAIZE Richard - Mme SIBIL Christine - Mme TAVERNIER Marie – Laure -  M. DUCHEMIN Vincent - M. MUFFAT Bruno - Mme MCQUADE Alisha  <u>Absents ou excusés</u> : Mme QUOEX Valérie  <u>Procuration</u> : Mme QUOEX Valérie à Mme MICHAUD Carole</p>

Vu la délibération en date du 7 septembre 2022, créant le budget maison funéraire

Madame Sonia MICHAUD, présente au conseil municipal le budget 2022 concernant le budget « maison funéraire »

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

\***ACCEPTTE** le budget 2022 « maison funéraire »

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	12 000.00 €	12 000.00 €
RECETTES	5 000.00 €	5 000.00 €

\* **CHARGE** monsieur le maire de tous les actes relatifs à cette délibération


